

COMMUNIQUÉ

« GRAND EMPRUNT ET ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE CONVERGENT. C'EST AFFIRMER UNE FORTE AMBITION INDUSTRIELLE POUR LE PAYS » déclare **Yvon Jacob**, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI).

Lors d'un point presse tenu le 20 janvier 2010 à Paris, **Yvon Jacob**, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI), **Bernard Chambon**, Président de l'Union des Industries Chimiques (UIC) et **Frédéric Saint-Geours**, Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), ont présenté les points clés à retenir des travaux qu'ils ont animés dans le cadre des États Généraux de l'Industrie (EGI).

« Le travail accompli est considérable et plus de 5000 personnes y ont activement participé, au plan national et dans les 22 régions. Le temps est maintenant venu de la synthèse et des choix quant aux décisions à prendre » ont-ils souligné.

Le diagnostic sur la situation de l'industrie française est unanimement partagé. La compétitivité s'est dégradée depuis 10 ans et COE-Rexecode chiffre le manque à gagner à 100 Mrds d'euros/an. « Ce diagnostic partagé appelle une stratégie et une politique pour l'industrie qui restaurent progressivement la capacité des entreprises industrielles installées en France à reprendre des parts de marché à leurs concurrents » précise **Yvon Jacob**.

Le GFI souligne plus particulièrement six priorités d'actions :

1. Accélérer la sortie de crise en favorisant l'investissement tant matériel qu'immatériel, (notamment l'innovation) par des crédits d'impôt et des prêts à taux réduits ;
2. Permettre aux entreprises, notamment PME et ETI, d'accéder à des financements longs, en fonds propres ou quasi-fonds propres ;
3. Éviter toute nouvelle réglementation qui handicape l'industrie, et recourir chaque fois que possible à des engagements volontaires ;
4. Améliorer l'attractivité des métiers/compétences et savoir-faire de l'industrie ;
5. Organiser la complémentarité des pôles de compétitivité ;
6. Ouvrir le chantier du financement alternatif d'une partie de la protection sociale, fondé aujourd'hui quasi exclusivement sur les seuls emplois et salaires.

En second lieu, **MM. Jacob, Chambon et Saint-Geours** ont indiqué que la décision des pouvoirs publics de mettre en cohérence le Grand emprunt et les États Généraux de l'Industrie répondait à la proposition du GFI. « Grand emprunt et États Généraux de l'Industrie forment le socle fondateur d'une forte ambition pour l'avenir industriel du pays »

Enfin, les représentants du GFI ont insisté pour que le Gouvernement adopte sur le nouveau projet de taxe carbone, une position qui préserve la compétitivité de l'industrie française : « Nous considérons qu'une taxe carbone doit être instituée à l'échelon européen plutôt qu'au plan national. Si le Gouvernement tient néanmoins à une taxe carbone nationale, le dispositif doit respecter intégralement l'exigence de compétitivité de l'industrie » ont conclu **MM. Y. Jacob, B. Chambon et F. Saint-Geours**.

Contact presse :
Solange Stricker / Christina Bel
Solange Stricker & Associés
Tél : 01 40 71 06 97
Fax : 01 40 71 07 28

Contact GFI :
Thierry Noblot
Tél : 01 47 17 60 06
Fax : 01 47 17 60 80
gfi@mail.fimeca.com